

N° 2274-2012/APS/DJA/SSACA

Date du : 07/12/2012

Rapport
à
l'assemblée de la province Sud

OBJET :modifiant la délibération n° 43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs

PJ : projet de délibération.

La présente délibération a pour objet de formaliser des désignations au sein de divers organismes extérieurs.

Suite à l'adoption par l'assemblée de la province Sud de la délibération décidant de modifier le plan d'urbanisme directeur de la commune de Poya qui prévoit, à l'article 2, la création d'un comité d'études, il convient de procéder aux désignations de trois membres de l'assemblée de province.

Enfin, par courrier en date du 07 novembre 2012, le haut-commissariat de la République nous informe que madame Dominique DALY cumule une double représentation institutionnelle au sein de la commission consultative des charges (CCEC). En effet, elle dispose de mandats de représentation au titre de la Nouvelle-Calédonie et de la province Sud.

Dès lors, il y a lieu de procéder au remplacement de son mandat de représentation de l'assemblée de province au sein de ladite commission.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.